

Le petit bulletin

TENAY

Juin 2022



CEREMONIE DU 8 MAI

Gaël ALLAIN, Maire, et ses adjoints, se sont recueillis devant le monument aux morts le 8 mai 2022. Gendarmes, Pompiers et habitants de Tenay sont également venus pour commémorer le 77ème anniversaire de la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale.



FETE DE LA MUSIQUE



La Fête de la musique aura lieu le 18 juin de 14h à 23h sur la place de la Mairie. Une dizaine de groupes se produiront.



GITE DE FRANCE

Ce nouveau gîte labellisé « Gîtes de France » est situé au hameau du Chanay. Il ouvrira ses portes le 10 juin. Les responsables sont Jean-Jacques David et Nicole, sa compagne. Le gîte a un classement 3 épis et peut accueillir jusqu'à 5 personnes. Les réservations se font uniquement sur le site gîte-de-France, ou par téléphone au 04.74.23.82.66



ANIMATRICE SECTEUR JEUNE



Laurine, animatrice secteur jeunes, s'occupe des 11-17 ans pendant les vacances scolaire et péri-scolaire. Elle est présente pour de l'aide aux devoirs, pour des petites soirées, des sorties diverses (bowling, séjour en camp, bricolage, foot etc.)

Elle est joignable au 06.25.75.95.54



OPÉRATION PEINTURE



Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s pour venir peindre les barrières de la commune, venez vous inscrire en Mairie. L'opération peinture aura lieu les 9 et 10 juillet, les matins. Le nombre de places est limité.

CHANGEMENT COLLECTE ORDURES

A partir du 4 juillet 2022, il y aura une réorganisation du service de collecte des ordures ménagères et du tri.

- Les ordures ménagères seront collectées le vendredi, toutes les deux semaines. La première collecte aura lieu le 8 juillet.

Pas de ramassage la semaine du 11 juillet).

- Le tri (sacs et bacs jaunes) sera collecté le lundi, toutes les deux semaines.

première collecte le 11 juillet. (Pas de ramassage la semaine du 4 juillet).

Il faudra veiller à sortir les bacs et les sacs, la veille au soir de la collecte. Et de rentrer les bacs le soir de la collecte.

Il y aura un nouveau calendrier dans les prochaines semaines.



RAPPEL POUR LE BRUIT

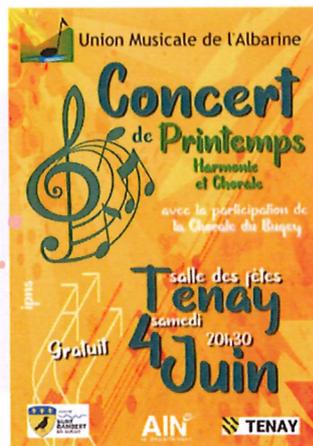
Les beaux jours reviennent ! Et les activités extérieures également. Pour la tranquillité de tous, petit rappel des horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage bruyants :

- Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h



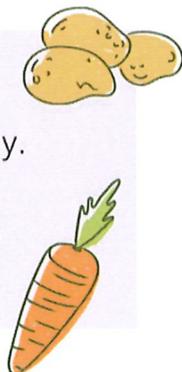
CONCERT DE PRINTEMPS

- L'Union Musicale de l'Albarine sera présente le 4 juin à Tenay.
- Rendez vous à la salle des fêtes, à partir de 20h30.
- L'entrée est gratuite.



LOCATION DE JARDINS

Pour rappel, des parcelles de jardins sont disponibles à Tenay. La location à l'année est seulement de 12€ par parcelle.



REUNION PUBLIQUE

Le Maire et le conseil municipal vous invitent à une réunion publique le vendredi 17 juin, à 20h30, en salle du conseil.

Il y aura une présentation des principaux dossiers en cours. Si vous avez des questions, elles seront les bienvenues.



OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi**
et les samedis 11 et 25 juin de 8 h 30 à 12 h 00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
ou

**strambert@france-
services.gouv.fr**



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS



**Permanences à la maison
médicale de St-Rambert le
samedi matin**

- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :
le 18 juin
- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)
: le 04 et 25 juin

Pas de permanence le 11 juin

DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
8 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

Tous les lundis matins !

**Pas de passage le lundi 06/06, mais
le samedi 04/06.**

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Initiative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :
Pour les petites rues et hameaux :
les mardis 14 et 28 juin 2022.

Pour le reste de la Commune : **les
mercredis 1, 15 et 29 juin 2022.**

